

ABONNEMENT.

Saumur :

En an. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 15  
Trois mois . . . . . 8

Poste :

En an. . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 40 c.  
Réclames, — . . . . . 20  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A l'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Mars 1883.

La fin de la dernière semaine a été mau-  
vaise pour la République et pour le gou-  
vernement qui est descendu dans la rue.

La victoire remportée par la police de  
M. Ferry sur des malheureux transis et dés-  
armés ne saurait faire illusion : nous com-  
mençons l'ère des *journalées* ; nous savons,  
par l'expérience de mai et juin 1848, que  
les *journalées* peuvent conduire aux massa-  
cres, aux pillages, dont le sac de quelques  
boulangeries a été le prélude très-significa-  
tif.

La manifestation a un double caractère :  
à côté des anarchistes, collectivistes ou au-  
tres qui rêvent de mettre rien à la place du  
pis que rien que nous possédons, il y avait  
sur l'esplanade des Invalides des milliers  
d'hommes qui venaient protester à leur ma-  
nière au nom de souffrances réelles et res-  
pectables.

Les uns veulent exiger des hommes qui  
sont au pouvoir la réalisation d'un pro-  
gramme qui a été celui de nos ministres  
actuels ; les autres demandent le moyen de  
vivre.

Que peuvent répondre M. Ferry et con-  
sorts ?

Ce que réclament les anarchistes, ils l'ont  
maintes fois réclaté dans leurs professions  
de foi.

Quant à la masse si intéressante des hon-  
nêtes travailleurs qui ne vivent pas de po-  
litique, qu'ont fait pour elle les ministères  
qui se sont succédé ?

Après avoir flatté l'ouvrier pour obtenir  
ses bulletins de vote, ils se sont bien gardés,  
nous ne dirons pas de résoudre, mais sim-  
plement d'étudier les problèmes de cette re-  
 doutable question sociale dont M. Gambetta  
niait même l'existence.

— J'ai faim ! disait l'ouvrier.

— Chassons des religieux et des reli-  
gieuses, répondaient les républicains, laïci-  
sons l'enseignement, enlevons les Crucifix

des écoles, interdisons les processions, or-  
ganisons pompeusement des enterrements  
civils.

— Je suis sans travail ! criait le prolétaire.

— Il nous faut des places, répondaient  
les républicains. Epurons l'armée, la ma-  
gistrature, toutes les administrations. Aug-  
mentons nos appointements. Casons nos  
fils, nos neveux, nos cousins, et surtout  
casons-nous nous-mêmes.

Tel était le dialogue engagé, depuis nom-  
bre d'années, entre l'ouvrier affamé et le  
républicain repu.

En même temps, on livrait sans défense  
notre industrie, notre commerce et notre  
agriculture à la concurrence étrangère. On  
aggravait les charges du budget pour four-  
nir les plus riches subsides à la campagne  
de déchristianisation. On écrasait les con-  
tribuables sous des impositions nouvelles  
destinées à fournir sept cents millions pour  
les palais scolaires. On inquiétait les capi-  
taux ; on alarmait le travail national, on  
négligeait les travaux publics, qui, saine-  
ment compris, auraient pu assurer la pros-  
périté du pays et procurer du pain à l'ou-  
vrier ; on détruisait la sécurité et la con-  
fiance en organisant l'anarchie dans les ré-  
gions du pouvoir et en provoquant des  
crises perpétuelles. On suscitait partout le  
chômage, la grève, la misère.

Vendredi, le peuple a failli entrer en  
maître dans le palais de l'Elysée et les anar-  
chistes ne cachent pas leur intention d'ex-  
ploiter ses légitimes doléances.

A tous les points de vue, la journée a  
donc été mauvaise pour la République.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A PARIS.

Au dernier moment, les organisateurs du  
mouvement annoncé avaient décidé qu'il  
n'y avait pas lieu d'engager la lutte avec la  
police, et qu'il valait mieux réserver ses  
forces pour les grandes manifestations du  
18 mars.

Voici le plan qui avait été arrêté le sa-  
medi soir : se masser sur la place de l'Hôtel-  
de-Ville, filer à la première sommation par  
la rue de Rivoli jusqu'à la Bastille, gagner  
par la rue de la Roquette le vingtième ar-  
rondissement, envahir les salles de vote,  
briser les urnes et annuler de force l'élec-  
tion.

Ce plan n'a même pas reçu un commen-  
cement d'exécution.

Pendant toute la journée, la foule a sta-  
tionné autour de la place de l'Hôtel-de-  
Ville, aux environs de la Bastille, attendant  
un signal qui n'est pas venu.

AUTOUR DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

La foule est repoussée de la place de l'Hô-  
tel-de-Ville et la garde à cheval dégage le  
quai de l'Hôtel-de-Ville.

Le citoyen Digeon est à la tête des grou-  
pes repoussés sur le quai.

Au moment où la foule est repoussée,  
elle lance contre les agents le cri unanime :  
*A l'eau ! à l'eau !*

Nous nous portons avec la foule sur l'Hô-  
tel-de-Ville ; les rues aboutissantes sont  
barrées. Une poussée se produit et nous  
nous trouvons sur la place qui est décidé-  
ment envahie.

Un monsieur tort bien mis est arrêté et  
conduit au poste. On proteste.

Plusieurs arrestations sont opérées et un  
tumulte s'ensuit.

La garde à cheval municipale doit sortir  
de la caserne Lobau pour disperser la foule.  
Là, un escadron est rangé en bataille ; les  
cavaliers sont à la tête des chevaux.

Plusieurs compagnies de fantassins,  
l'arme au pied, attendent les ordres.

L'affluence de la foule devient de plus en  
plus considérable.

Un monsieur qui traite plusieurs manifes-  
tants d'échappés de Nouméa est foulé aux  
pieds ; une escouade d'agents a mille peines  
à le dégager.

Le flot des ouvriers descend toujours par  
la rue de Rivoli, venant du quartier Saint-  
Antoine, et par la rue du Temple, venant de  
Belleville et de Ménilmontant.

M. Camescasse sort de la caserne Lobau

avec M. Puybarrau ; il est reconnu et hué  
par la foule. Les agents sortent en grand  
nombre pour protéger le préfet de police,  
qui se réfugie dans l'Hôtel-de-Ville, où sont  
massés des cavaliers.

Un escadron de garde municipale à che-  
val se range en bataille sur la place de l'Hô-  
tel-de-Ville. Le pont Louis-Philippe est de  
nouveau obstrué : des patrouilles de cava-  
lerie circulent incessamment le long des  
quais.

M. Camescasse est en permanence à la  
préfecture de police d'où il envoie de nom-  
breux messagers par plantons à cheval à l'é-  
tat-major de la garde républicaine établi à la  
caserne Lobau.

Charge de cavalerie. La place est balayée  
du centre aux extrémités.

Les toits de l'Hôtel-Dieu sont garnis de  
monde.

On paraît très-inquiet à la préfecture de  
police et on redoute vivement la sortie des  
réunions publiques.

A 2 heures 1/2, un escadron de cavalerie  
débouche par le pont d'Arcole afin de contri-  
buer au dégagement de l'Hôtel-de-Ville et re-  
foule les groupes du côté de la tour Saint-  
Jacques. La circulation est interrompue dans  
la rue de Rivoli, entre l'Hôtel-de-Ville et le  
boulevard Sébastopol.

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

Les communications sont coupées à 2  
heures 45, on ne laisse plus passer sur la  
place de l'Hôtel-de-Ville qui vient d'être  
balayée par une charge de cavalerie et d'a-  
gents.

Plus de 30,000 personnes sont massées  
sur les trottoirs de la rue de Rivoli et la  
garde de Paris à pied sort de la caserne Lo-  
bau et interdit le passage entre cette caserne  
et l'Hôtel-de-Ville. Soudain les manifestants  
veulent renverser des voitures et des tram-  
ways. Une charge est ordonnée et exécutée  
par la cavalerie de la garde municipale.

Les manifestants au nombre de 20,000  
sont refoulés dans les rues du Temple et du  
Renard ainsi que dans l'avenue Victoria.

Là, des arrestations sont opérées, plu-  
sieurs personnes sont renversées, tous les

28 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Le très-noble, très-haut et puissant seigneur,  
après avoir lu la suscription, laissa errer sur ses  
lèvres un amer sourire en jetant un regard mélanc-  
colique sur le taquid qu'habitait celui auquel se  
rapportaient ces formules pompeuses. Il demeura  
un instant pensif, paraissant hésiter à ouvrir la  
lettre qu'il tenait à la main. Enfin il se résolut à  
rompre le cachet. Voici ce que ses yeux purent  
alors lire :

« Cher et honoré père,

« Puisque vous n'avez pas répondu aux diverses  
lettres que je vous ai écrites depuis mon séjour en  
France, je dois conclure que vous ne les avez  
pas reçues. Je me vois donc forcé, mon cher père,  
de résumer dans celle-ci tout ce que je vous disais  
dans les autres.

« Vous vous rappelez que de graves dissenti-  
ments se sont élevés entre nous au sujet de la  
commune patrie, dès le jour où vous avez cru que  
j'étais en âge de recevoir vos confidences. Vous  
aviez, vous mon père, cette noble croyance que la

résurrection de Venise était non-seulement chose  
possible, mais chose certaine. Je ne partageais pas  
ces idées et je vous en donnai des raisons qui me  
paraissaient concluantes.

« — Si Venise, vous disai-je, n'avait pas eu un  
gouvernement qui se mourait d'anémie, la reine  
de l'Adriatique n'aurait pas vu sa puissance s'ef-  
fondrer en quelques heures.

« Vous êtes un vieux patriote, mon père, et  
malgré le langage que je vous tenais, vous ne cessiez  
de faire, au nom de Venise, appel au dévouement  
de ses enfants, qui, me disiez-vous, lui devaient  
jusqu'à la dernière goutte du sang de leurs veines.  
Je vous répondais que je n'avais pas vos illusions  
et je vous répétais :

« — Si Venise avait pu se défendre, elle l'aurait  
fait à la fin du dernier siècle, alors qu'elle avait  
encore des armes et des soldats. Mais ce que n'a  
pas pu accomplir un gouvernement qui disposait  
d'une armée, comment le tenterions-nous sans  
démence, nous qui sommes aujourd'hui une poi-  
gnée de citoyens ? Comment oserions-nous lever  
nos bras désarmés pour renverser la formidable  
puissance de l'Autriche ?

« Vous vous indigniez, mon cher père, de l'irré-  
vérence de ce langage : vous le taxiez d'impudé-  
rence envers la patrie enchaînée. Un jour, mon père,  
vous avez été plus loin, vous m'avez dit ceci, que  
je me rappelle mot pour mot :

« — Il est, disiez-vous, des fils dégénérés des  
anciens héros qui ont fait autrefois Venise l'arbitre  
du monde. Ces enfants rebelles, reniant leurs  
aïeux, couvrent de raisons spécieuses la lâcheté de  
leur conduite. Voilà pourquoi Venise ne se relèvera  
pas du cercueil.

« Quand vous m'avez jeté à la face ces cruelles  
paroles, mon père, mon parti a été bientôt pris,  
vous vous en souvenez. Je me suis incliné devant  
vous en vous disant :

« — Mon père, ce que je vais faire, je n'ai peut-  
être pas le droit de le tenter, car j'ai charge d'âmes.  
J'ai une femme et des enfants auxquels je me dois,  
non moins qu'à la chère et malheureuse patrie que  
je serai impuissant à affranchir. Cependant, je  
n'hésite pas, car vous êtes mon père, vous m'avez  
outragé et je vais vous faire la seule réponse qui,  
dans un cas semblable, soit permise à un gentil-  
homme, je vais risquer ma tête pour une cause qui  
est la mienne, assurément, mais que je sais perdue  
d'avance.

« Ce fut alors, mon cher et honoré père, que  
j'entrai dans la conjuration dont le résultat le plus  
clair fut d'amener des rigneurs nouvelles sur ce  
malheureux pays que nous voulions délivrer de  
l'étranger. La plupart des conjurés furent pris.  
Beaucoup payèrent de leur vie cette révolte insen-  
sée ; la plupart des autres expient encore dans la  
torture du *carcere duro* leur tentative avortée.

Quelques-uns seulement purent gagner la frontière,  
je fus de ce nombre. J'arrivai à Paris avec ma  
femme et mes enfants qui avaient pu me rejoindre.  
Mes ressources, très-restreintes, s'épuisèrent bien-  
tôt. Je vous écrivis sans recevoir de réponse.  
Enfin je cherchai à donner des leçons d'italien  
dans quelques familles riches. Mais ici qui se soucie  
de l'italien, en vérité ? Ces Français se figurent  
volontiers que leur langue est la seule que l'on  
parle dans tout l'univers. J'échouai donc complète-  
ment. Je voulus alors renvoyer en Italie auprès de  
vous ma femme et mes enfants pour lesquels je  
redoutais les angoisses de la misère. Mais quand je  
leur en parlai, ma femme et Lotizia, ma fille aînée,  
refusèrent énergiquement de se séparer de moi.  
Alors, ne sachant plus où donner de la tête, je  
résolus, dans mon désespoir, d'aller moi-même me  
livrer à l'Autriche, certain que le gouvernement  
de Sa Majesté Catholique serait au moins assez  
magnanime pour secourir les enfants après avoir  
frappé le père.

« Sans confier mon projet aux miens, je réunis  
mes suprêmes ressources et me mis en route avec  
ma chère famille. Mais tant de luttes inglorieuses  
avaient épuisé mes forces. Arrivé ici, à Antibes, je  
tombai très-sérieusement malade et fus bientôt  
réduit à une profonde misère. Le médecin qui me  
soignait, un jeune homme que je soupçonne de ne  
pas être lui-même beaucoup plus riche que moi,

soldats des garnisons de Vincennes et de Versailles qui se trouvent mêlés dans la foule en sortant, et, par ordre des officiers de paix et de ceux de la garde de Paris, on les consigne dans la caserne. A trois heures, la place de l'Hôtel-de-Ville est entièrement déblayée, des cris se font entendre dans la rue du Renard.

La foule est tellement compacte en cet endroit que plusieurs manifestants sont écrasés, et qu'une nouvelle charge est ordonnée pour nettoyer la place.

Les gardes sont hués, on essaye d'en désarçonner plusieurs. M. Leclerc, officier de paix, fait diriger un demi-escadron de cavalerie et un bataillon de gardiens de la paix pour couper la colonne de manifestants massée dans la rue du Temple. Un tumulte effroyable se produit. M. Camescasse, assisté de MM. Clément, Caubet et plusieurs commissaires de police, sort de l'Hôtel-de-Ville; il est précédé de tambours destinés à faire les sommations.

Le bruit se répand que Belleville descend en foule. Les ordres sont donnés pour empêcher les ouvriers de ce quartier de se joindre à ceux qui ne cessent de crier et de siffler les représentants de la force publique dans la rue du Renard. Des renforts sont demandés et la garde municipale à pied vient se ranger autour du préfet de police. La troupe renforce les escouades de gardiens de la paix afin de déblayer les quais que la foule envahissait. Elle déjoue ces dispositions, fait le tour et se fait charger dans la rue de Rivoli.

Près de 200,000 manifestants sont dans les rues qui aboutissent à la place de l'Hôtel-de-Ville.

Cette foule est chargée, de 40 minutes en 40 minutes, par la cavalerie assistée de gardiens dont plusieurs sont obligés de dégainer. Des récalcitrants sont arrêtés.

Une mêlée s'ensuit dans la rue du Temple, et ce n'est qu'après plusieurs charges que la cavalerie parvient à faire reculer les manifestants jusqu'au boulevard Sébastopol où ils sont pris en queue par deux bataillons de gardiens de la paix.

On siffle, on crie : *A bas les sergents ! A bas la police ! A bas les soldats de la République !*

A trois heures 45, la place de l'Hôtel-de-Ville est nette. M. Camescasse le fait télégraphier à l'Elysée et à M. Jules Ferry.

Les anarchistes, qui se sont rendus dans la soirée dans de nombreux clubs, espèrent que la grande manifestation aura lieu dimanche prochain, 48 mars, anniversaire de la Commune.

Beaucoup de bruit et de tapage dans ces réunions.

#### ELECTION LEGISLATIVE.

L'élection de dimanche à Belleville a donné les résultats suivants :

MM. Sigismond Lacroix, radical, 3,474 voix; Métyvier, opportuniste, 2,072; Demay, 4,478; Guesde, 476. — Il y a ballottage.

Rien de bien saillant à signaler dans la journée; on a fait cependant 24 arrestations.

devina ma douloureuse situation et s'en émut. O mon père, mes enfants étaient sans pain, et, du lit où me clouait la maladie, j'entendais leurs cris de détresse. Je roulais dans mon cerveau malade je ne sais quels sinistres projets que mes forces complètement épuisées ne m'auraient pas permis de mettre à exécution, quand un sauveur se présente à moi sous la figure du jeune médecin dont je vous parlais. Il s'appelle Marius, — souvenez-vous de ce nom-là, mon père... Un jour, il paraissait très-troublé en approchant du grabat où j'agonisais presque.

— Comment vous trouvez-vous ? me demandait-il.

— Mal.

— Bon espoir, vous vous en tirez, me dit-il encore.

— Je lui fis de la tête un signe désespéré.

— Vous avez besoin de médicaments, j'ai été vous les chercher moi-même.

— A quoi bon ?

— De grâce, ne vous découragez pas encore, ajouta-t-il, et prenez ces médicaments... dès que je serai dehors.

En prononçant ces derniers mots, il me mit dans la main une enveloppe dont le poids trahissait le contenu, et sortit rapidement. O mon père, ce pauvre jeune homme ! il m'avait laissé dix pièces d'or. C'était la vie pour moi et pour les chers êtres

On assure que Louise Michel est passée à l'étranger : elle avait appris dans la soirée de samedi qu'un mandat d'amener était lancé contre elle.

Le *Figaro* dit que Louise Michel est partie de Paris en se dirigeant vers Bruxelles : elle n'aurait pas encore, dit le même journal, quitté la France.

De son côté, l'*Intransigeant* publie une lettre de Louise Michel dans laquelle elle déclare qu'elle comparaitra devant le tribunal à l'appel de son nom.

Elle est partie, dit-elle, pour éviter la détention préventive; elle se met d'ailleurs entièrement à la disposition de ses amis.

Le journal le *Citoyen et la Bataille* continue à mener la campagne dans la rue :

« Hier, dit-il, pendant la manifestation, quand les municipaux chargeaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, nous entendions des républicains bourgeois appeler les ministres des effarés. Etait-ce vrai hier ? Nous ne le croyons pas; mais si ces odieuses provocations continuent, demain nous dirons que les ministres sont traités. »

« Traîtres envers la République, dont ils éloignent ses plus fermes défenseurs. »

« Traîtres envers ces travailleurs qui ont mis treize ans de patience au service de la République, et qu'ils refusent d'entendre aujourd'hui quand aucun danger du dehors n'est à craindre, quand aucune question supérieure n'est à l'ordre du jour. »

« Allons, il faut que ça finisse ! Il faut que ces parades impériales de rues barrées et de cavalerie en mouvement aient un terme. Il faut qu'aujourd'hui le conseil général de la Seine, la Chambre des députés s'occupent d'urgence de la grande question du pain. »

Du pain ? Est-ce que les anciens émeutiers du 4 septembre, repus aujourd'hui, ministres bien payés et bien logés, se souviennent de ce cri-là ?

#### LES VRAIS MANIFESTANTS !

Samedi, à la Chambre, on a interrogé le gouvernement sur les manifestations de la veille.

Et le citoyen Waldeck-Rousseau a répondu tranquillement — toujours la même rengaine ! — que lesdites manifestations avaient été organisées par les REACTIONNAIRES !!!

Ce garçon ne semblait pas d'ailleurs se douter, en débitant son histoire, de l'énormité et de l'amertume de la bêtise qu'il mettait en circulation.

Les gauches et les centres ont applaudi à tout rompre. Parbleu !

M. de Cassagnac et M. le comte de Mun ont, avec talent et verve, vengé à la fois le bon sens et la réaction outragés ensemble.

Mais on comprendra que nous ne nous défendions pas du rôle flatteur que les députés et les bons confrères veulent à toutes

qui m'entouraient.

« Mais si le cœur du père fit taire l'orgueil du patricien, il n'en fut pas de même pour tout le monde chez nous. Cette aumône causa une profonde indignation à ma fille aînée, ma chère Lœtizia. Elle voulait la repousser et s'écriait :

— Non, non, jamais cela. La charité faite par une main étrangère aux descendants du plus ancien doge que compte la République ! Ne comparez-vous pas, mon père, que c'est douze siècles d'aïeux qu'on soufflette dans votre personne ?

« Je ne le comprenais que trop !

« — Périssons tous s'il le faut, continua-t-elle, mais du moins enterrons avec nous notre blason pur et sans tache.

« Elle parla longtemps ainsi. Enfin sa mère se jeta à son cou en pleurant et lui montra mon lit d'agonie. Lœtizia courba la tête et se résigna en apparence, mais elle était frappée au cœur. Pendant que moi je reprenais des forces, Lœtizia perdait les siennes, et ce matin, comme elle essayait de se lever, elle retomba inerte sur son lit.

« — Qu'as-tu ? lui demandai-je.

« Elle ne me répondit pas d'abord, car depuis ce qu'elle appela, peut-être à bon droit, notre honte, elle se renferme dans un morne silence. Enfin, comme je renouvelais ma question avec insistance :

« — Laissez-moi, me dit-elle d'une voix faible,

forces nous faire jouer dans les événements d'il y a quatre jours.

De même qu'il est tout à fait certain que Marat était un royaliste déguisé; que les victimes de Septembre méritaient, par leurs conspirations, la République à deux doigts de sa perte; que toutes les émeutes que la France organisa sous la Convention étaient menées par des monarchistes; qu'en 1849 les journées de Juin ont été faites par les orléanistes; qu'en 1871 les généraux Clément Thomas et Lecomte ont été fusillés par les Jésuites, et que, plus tard, Paris a été incendié par les bonapartistes.

De même, il est tout à fait certain que dans le meeting de vendredi, il y avait environ onze mille reporters des feuilles réactionnaires, six ouvriers fumistes, et M<sup>lle</sup> Louise Michel, qui, elle-même, est rédactrice au *Clairon*. — C'est elle qui signe *Patte de Velours*.

Il est non moins certain que les légitimistes se sont couverts de gloire en pillant les boutiques des boulangers, et que les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul se sont distingués en assommant deux prêtres et en mettant à sac un magasin d'objets de piété.

Cela, c'est de l'histoire.

M. Paul Bert travaille déjà à un Manuel destiné aux classes primaires, et dans lequel il racontera tout cela. Et M. Sarcey se prépare à pourfendre la congrégation de l'*Indez*, qui mettra son veto à l'étude de ce Manuel.

Il est également avéré que la misère et le chômage n'existent pas; que jamais l'ouvrier n'a été aussi heureux; que l'industrie du bâtiment est en pleine activité; que les coffres de l'Etat regorgent d'argent; que l'agriculture française est dans un état de prospérité inouïe; que nos usines ne peuvent suffire aux commandes; que la rue du Sentier est encombrée de camions du matin au soir; que les Anglais nous proposent de nous céder l'Egypte; que la Tunisie nous a rapporté plus qu'elle ne nous coûte, et que les gens qui ont le mauvais goût de se plaindre ne méritent que des coups de poing de sergents de ville ou des coups de sabots de chevaux de dragons.

#### LA MISÈRE A PARIS.

D'après les relevés dressés par l'Assistance publique à la fin de l'année dernière, le nombre des indigents inscrits dans les bureaux de bienfaisance des vingt arrondissements de Paris s'élève au nombre formidable de 423,735 individus, comprenant près de 47,000 ménages.

Or, depuis le 4<sup>er</sup> janvier dernier, plus de 6,000 individus ont demandé l'admission au secours.

Cela sans compter les indigents traités dans les maisons de refuge, asiles, hôpitaux, hospices, qui regorgent à ce point de malades que l'on est obligé d'installer des lits supplémentaires dans presque toutes les salles.

Une pareille situation indique quelles

peuvent être les conséquences de la crise terrible que traverse en ce moment la classe ouvrière de Paris.

#### LES CAUSES DU CHOMAGE.

Les salaires n'ont cessé de monter dans des proportions qui dépassaient de beaucoup une hausse raisonnable et graduelle.

Nous avons fait la comparaison des prix dans l'industrie du bâtiment en 1875 et en 1882; d'après ce recueil étrangement partial qu'on appelle la *Série des prix de la ville de Paris*, nous avons trouvé que les salaires ont haussé de 60 0/0 depuis 1875-76, de 33 0/0 depuis 1879-80, et l'on se plaint de manquer de travail ?

Est-ce qu'il n'y aurait pas une corrélation entre ces deux faits ? Est-ce que l'un ne serait pas la cause de l'autre ? On pousse les salaires à des taux très-élevés, et l'on est étonné que le bourgeois, qui calcule, recule et se dérobe ! Ce pauvre bourgeois, hélas ! ce n'est pas par mauvaise volonté qu'il s'abstient; c'est que sa bourse ne suffit plus : elle n'est pas indéfiniment extensible; les matériaux renchérisent, les salaires renchérisent, le coût des maisons renchérit; quand on veut obtenir des loyers qui soient rémunérateurs, il se trouve que la population riche et aisée n'est pas suffisante et l'on est obligé de ralentir le mouvement de constructions qui cessent d'être une bonne affaire.

Ajoutez que cette population, aisée ou riche, qu'elle soit nationale ou étrangère, on fait tout ce qu'on peut pour l'éloigner ou pour ne pas l'attirer.

Jamais Paris n'a été dans un état aussi piteux qu'aujourd'hui. On ne sait à quoi le Conseil municipal dépense les 260 millions de francs de notre budget; nos voies magistrales sont dans un délabrement dont on rougirait en province pour un chemin de moyenne communication. Il semble que toute la substance du budget passe à la laïcisation des écoles et des hôpitaux, et qu'il ne reste plus rien pour maintenir les belles promenades de Paris dans un état décent. Voyez, par exemple, le haut des Champs-Élysées, du rond-point de l'Arc-de-Triomphe, il n'est pas une femme, d'une santé délicate, qui puisse faire en voiture ce trajet jadis si riant. On est moins violemment cahoté dans un chemin de traverse. Les conseillers municipaux ont la manie de négliger ce qu'ils appellent les quartiers élégants; ce sont ceux-là cependant qui nourrissent Paris.

Paul LEROY-BEAULIEU.

#### Chronique générale.

Une dépêche de Bordeaux dit que le directeur du « Musée républicain » a adressé une lettre au maire de Bordeaux, et il a fait auprès de ce magistrat une démarche personnelle pour demander la réouverture de son musée. Il a basé sa demande sur ce fait qu'aucune manifestation ne s'est produite

laissez-moi m'étendre pour mourir, je ne puis supporter cela.

« Voilà, cher et honoré père, où en est à cette heure votre petite-fille Lœtizia, ma fille aînée. Maintenant, permettez-moi d'ajouter quelques mots :

« Quand ma mère est morte, je ne vous ai pas, comme c'était mon droit, demandé de me rendre les comptes que vous me deviez. J'ai accepté sans murmure la vie misérable à laquelle, depuis mon enfance, vous m'avez condamné, moi d'abord, les miens plus tard. J'ai respecté vos scrupules quand vous disiez qu'il fallait porter le deuil de Venise, en jeûnant et se couvrant de cendres comme les fidèles au premier jour du carême. Vous préchiez d'exemple, et j'ai accepté la loi imposée par le chef de ma maison. Je ne vous ai jamais adressé une question pour vous demander ce qu'était devenue la fortune énorme qui était votre patrimoine au jour de la chute de Venise. Cependant je sais à n'en pouvoir douter que cette fortune n'a pas disparu et qu'elle existe encore, au moins en partie. Vous me l'avez confessé implicitement un jour, quand dans une heure d'enthousiasme vous avez dit :

« — S'il ne fallait que trois millions pour la rançon de Venise, je les aurais fournis avant qu'une heure fût écoulée !... »

« Je n'ajoute pas un mot. Mon père, me compre-

nez-vous ? Une poignée d'or pour rembourser cet étranger. Vous tenez dans vos mains la vie de ma fille. Dieu vous bénisse, mon père, et vous conseille. C'est en sa divine intervention que j'espère. C'est là mon dernier mot.

« A vos genoux, mon père.

« Votre fils respectueux,

« ETTORE ANASTO,  
DES PRINCES DE VARESE. »

En achevant la lecture de cette lettre, le vieux patriote chancelait comme un chêne secoué par l'orage. Une lutte violente semblait se livrer en lui. Il relut plusieurs fois la lettre étrange qui était demeurée dans ses mains. Après la dernière lecture, il demeura longtemps abîmé dans ses pensées. Enfin il sembla avoir pris une détermination et se releva soudain. Il était livide et paraissait aussi résolu que résigné.

— La volonté de Dieu soit faite, dit-il. Puisque nous n'avons pas pu sauver les empires et que nous sommes impuissants à les relever, sauvons du moins la vie de nos enfants.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

depuis deux jours et que l'individu dont les paroles injurieuses avaient motivé la fermeture avait été renvoyé.

Le maire a rapporté l'arrêt de fermeture et le musée a rouvert, comme nous le disions hier. Aucun incident ne s'est produit.

**LA NEIGE A NICE.** — On télégraphie de Nice, 10 mars :

« Depuis trois jours, il était tombé un peu de neige; cette nuit, il en est tombé en si grande abondance qu'une couche épaisse couvre ce matin toute la ville.

» Ce spectacle ne s'était pas produit depuis 1835. »

**MORT DU PRINCE GORTSCHAKOFF.**

Dans la nuit de samedi à dimanche, le prince Gortschakoff, chancelier de l'empire de Russie, est mort à Baden. Il avait quatre-vingt-quatre ans. Sa carrière avait été régulière. Il n'était pas entré dans la diplomatie de son pays tout d'un saut comme un Chalmers ou un Barrère. Il avait mis vingt-cinq années à arriver aux grades élevés, apprenant son métier, étudiant les affaires, se familiarisant avec les diverses cours d'Europe, et quand il remplaça, en 1856, après le traité de Paris, M. de Nesselrode au ministère des affaires étrangères, il était préparé à ses grands et difficiles devoirs.

Le dernier acte éclatant de sa carrière fut le congrès de Berlin. Depuis cette époque il se reposait sans avoir quitté son titre de chancelier et avait cédé les affaires étrangères à M. de Giers.

Il laisse après cette longue vie si laborieuse un nom dans l'histoire de son pays et dans celle de la diplomatie européenne.

On télégraphie de Londres que le général Macdonald, un des derniers survivants des guerres entre l'Angleterre et la France, sous Napoléon I<sup>er</sup>, vient de mourir dans sa centième année.

Le général Macdonald fut mis à la retraite en 1877 seulement; il avait pris part à l'expédition de Naples en 1805.

**GRÈCE.** — Une dépêche d'Athènes, 9 mars, 40 h. 50, soir (arrivée le 4 à 8 h. 40 soir), annonce la mort de M. Coumoundouros. Cette mort est un deuil général pour le pays.

Les honneurs funèbres lui seront rendus comme à un premier ministre en fonctions. Les funérailles auront lieu mardi (aujourd'hui) aux frais de l'Etat.

**REVUE FINANCIÈRE.**

La fin de la dernière semaine a été marquée par un mouvement ascensionnel assez important; en effet, les vendeurs ayant été obligés de racheter, il en est résulté une nouvelle campagne de hausse qui paraît vouloir se maintenir; si la politique ne vient pas entraver les bonnes dispositions du marché, il est possible que la hausse qui s'est manifestée pendant cette huitaine continuera.

Cependant, nous pensons qu'il est préférable d'attendre encore pour reprendre définitivement position sur les valeurs, car s'il faut en croire un journal très au courant de ces questions, que nous avons sous les yeux, le *Financier des Communes*, l'argent aurait plutôt une tendance à se resserrer, par suite des modifications que les rachats des vendeurs ont affectés dans la situation de place.

Dans ce cas, les reports redeviendraient de nouveau avantageux et offriraient aux capitaux disponibles un emploi fructueux et sûr, en attendant des occasions définitives de placement.

Nous partageons absolument cette manière de voir, et reviendrons prochainement sur cette intéressante question des emplois de fonds en reports que la *Banque des Communes*, propriétaire du journal que nous citons plus haut, a réussi à faire adopter, sur une très-vaste échelle, par le public des capitalistes.

Le 3 0/0 ancien s'est élevé, dans le courant de la semaine, à 82.15, et terminait samedi à 82.30; l'amortissable, après 82.85, est revenu à 82.25 pour clore à 83; le 5 0/0, de 116.20 à 115.75, terminait samedi à 115.85.

Les Chemins français, qui continuaient leur mouvement de hausse, au commencement de la semaine dernière, finissaient samedi avec une légère réaction sur les cours.

Le Nord débutait à 1.945 et restait à 1.890. Le Midi, de 1.160 à 1.145, demeurait à 1.125. Le Lyon était à 1.500, il cote 1.645 et termine à 1.610. L'Ouest a varié de 775 à 800 et dernier cours 790. L'Est, sans grandes variations, 715 et 705, dernier cours 730.

Les fonds étrangers ont en partie profité de la tendance générale du marché.

L'Italian se tient entre 89.95 et 89.70 et termine à 89.50.

L'Unifiée d'Egypte a également progressé de 375 à 379 pour réagir à 375. Dernier cours, 378.50.

Les fonds austro-hongrois repèrent leur fermeté.

L'Autrichien or, à 84.50 et 85, termine à 84.75. L'Hongrois 6 0/0 or, à 102.25, après 102.50, termine à 102.55.

Les établissements de crédit sont assez fermes et se sont maintenus ainsi jusqu'à samedi. La Banque de France est à 5,470 et termine à 5,460.

La Banque de Paris s'élève de 1,037.50 à 1,082.50 et terminait samedi à 1,070. La Lyonnaise recule de 580 à 565. Dernier cours, 568.75.

Le 20 mars doit avoir lieu l'assemblée générale des actionnaires du Crédit de France, sur lequel le *Financier des Communes* a précisément publié ces jours-ci une étude pleine de détails intéressants.

Nouvelle et importante progression sur les actions du Foncier, qui s'élèvent de 1,320 à 1,390. Elles fléchissent ensuite à 1,370 pour reprendre à 1,375 et clore à 1,380.

Les Obligations nouvelles libérées cotent 347.50. Les Obligations nouvelles non libérées 345.

Ces titres se classent rapidement dans les portefeuilles et donnent une garantie égale à celle des obligations de chemins de fer avec un revenu supérieur. Le groupe du Crédit Foncier est bien tenu. La Compagnie Foncière de France cote 490.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie à 500.

**Chronique militaire.**

M. le général de brigade Sabatier, ancien colonel du 125<sup>e</sup> de ligne à Poitiers, commandant la subdivision d'Ain-Draham (division nord de la régence de Tunis), a été nommé au commandement du département de la Seine et de la place de Paris, en remplacement de M. le général Millot, promu au grade de général de division et appelé à un autre emploi.

La transformation du fusil actuel de l'infanterie en arme à répétition va être officiellement expérimentée en France par une commission spéciale que le ministre de la guerre vient d'instituer sous la présidence du général Dumont, commandant le 48<sup>e</sup> corps d'armée. Parmi les membres de la commission, nous remarquons notamment le général Berge, commandant la 43<sup>e</sup> division d'infanterie, inspecteur général des cartoucheries; le colonel Tramond, sous-directeur de l'infanterie au ministère de la guerre; le colonel Gras, inspecteur des manufactures d'armes.

**Chronique Locale et de l'Ouest.**

**Collège de Filles**  
(Suite)

On nous annonce que M. le Préfet de Maine-et-Loire n'a pas approuvé le marché de gré à gré passé entre M. le Maire et M. Cholet, pour la maçonnerie du collège de filles.

Il paraît que le Conseil de Préfecture, consulté, aurait été de notre avis, par rapport aux nombreuses illégalités commises par M. le Maire de Saumur et si légèrement ratifiées par le Conseil municipal dans sa séance du samedi 24 février.

Il y aura donc une troisième adjudication, dont malheureusement les contribuables de Saumur devront payer les frais. Espérons qu'éclairé par l'expérience, M. le Maire, cette fois-ci, la mènera à bonne fin.

Cette nouvelle tentative d'adjudication aura lieu le 31 mars. C'est à peine si les entrepreneurs étrangers auront le temps de le savoir.

Trois élèves des Dames de la Retraite de Saumur, M<sup>lle</sup> Blanche Amiot, Louise Esnault et Emilie Godet viennent de subir avec succès les premiers examens des aspirantes au brevet de capacité.

M. Bellanger, directeur de l'école communale des Ponts, à Saumur, breveté pour l'enseignement supérieur, est nommé directeur de l'école communale de la Cour des Cordeliers, à Angers, en remplacement de M. Perdreau, décédé.

**LA FUTURE DIRECTION THÉÂTRALE.**

Dans sa séance de vendredi soir, le Conseil municipal d'Angers a eu à s'occuper de la question du théâtre.

Ainsi que nous l'avons dit hier, la direction du théâtre appartiendra à l'Association artistique, représentée, vis-à-vis de la ville, par M. Breton.

Voici en quels termes l'*Etoile* rend compte de la discussion de la question théâtrale au sein du Conseil :

« L'Administration propose de voter le cahier des charges de l'exercice précédent, sauf en un point : la subvention serait portée de 30,000 à 42,000 francs. La majorité de la commission et l'Administration sont d'accord.

» Mais voici d'abord M. Bouhier qui regimbe et demande un rapport. Il prend à partie M. Loriol de Barny qui proteste énergiquement contre les insinuations de son collègue. M. Montprofit veut calmer l'orage et ne réussit qu'à tout embrouiller. M. Bouhier se retourne contre M. Leroy. Puis survient M. Laure avec six amendements (excusez du peu) qu'il prétend développer à son aise. M. Montprofit, épouvanté, demande à M. Laure d'abréger. Pour comble de malheur, voici M. Béchet qui dépose aussi son petit amendement tendant à supprimer toute subvention. Mais M. Bouhier revient à la charge et veut qu'on vote d'abord sur sa proposition tendant à exiger de la commission qu'elle dépose un rapport, et un rapport écrit. On ne comprend plus, mais on vote tout de même.

» Le Conseil repousse d'abord, haut la main, les propositions Bouhier et Béchet. Puis viennent les six amendements Laure : par le premier, M. Laure propose 60,000 fr. de subvention la première année et rien la seconde. Le futur directeur ou plutôt la future direction accepterait, paraît-il, la combinaison. Le Conseil la repousse. Il aurait, croyons-nous, accepté la suivante : rien la première année, et 60,000 fr. la seconde. Mais la proposition n'a pas été faite. Les quatre autres amendements sont relatifs, soit à l'abus des places gratuites et permanentes, soit au ballet, danseurs et danseuses. M. Laure voudrait un beau corps de ballet, vœu superflu le Conseil repousse.

» Enfin, le sixième amendement passe. M. Laure est satisfait. Les débuts sont supprimés.

» Sur appel nominal, le cahier des charges est voté. Il reste en résumé le même que les autres années, sauf le chiffre de la subvention, portée à 42,000 fr., et la suppression des débuts.

» Tout est bien qui finit bien ! »

**Le Prophète A ANGERS.**

Le grand opéra de Meyerbeer, le *Prophète*, sera représenté au Grand-Théâtre d'Angers, avec le concours de M. Ch. Robert, M<sup>lle</sup> Sbolgi et M<sup>lle</sup> Seveste, jeudi 15, samedi 17, dimanche 18 et jeudi 22 mars courant.

Le *Prophète* n'a jamais été joué à Angers.

**ANGERS.**

La procession de la Vraie-Croix est partie de l'église Saint-Laud, avant-hier, dimanche de la Passion, à 4 heures environ, se rendant par la rue Toussaint, à la cathédrale où la bénédiction a été donnée. Au retour, la procession a suivi la rue Saint-Aubin, la rue des Lices, le boulevard des Lices. Partout sur son passage, dit l'*Union de l'Ouest*, elle a rencontré une grande affluence de public, et comme toujours des marques non équivoques de respect et de piété.

Sur la place Saint-Laud, à l'aller comme au retour, la procession a traversé les barriques et boutiques de l'assemblée, au milieu d'une foule compacte, qui s'ouvrait devant elle dans le plus grand ordre.

Les enfants des écoles chrétiennes ouvraient la marche. La musique du pensionnat Saint-Julien prêtait son concours. Le dais était suivi d'un grand nombre de fidèles.

**LOUDUN.**

Mardi dernier, un virtuose du pavé, le nommé Jules Lémond, originaire du département de la Meuse, de passage à Loudun, se présentait à l'auberge Pain.

La femme de l'aubergiste, en voyant ce client par trop éméché, malgré l'heure matinale, lui refusa sa porte.

Mais le disciple de Bacchus avait une idée fixe. Il voulait bon gré mal gré que M<sup>lle</sup> Pain lui servit une chopine. En présence de cette instance, l'aubergiste essaya de mettre l'ivrogne dehors en le repoussant de la main. C'est alors que Lémond, levant un bâ-

ton qu'il avait à la main, en frappa violemment M<sup>lle</sup> Pain au visage. Le sang jaillit, et l'ivrogne, tout en décrivant d'énormes festons, s'empressa de s'esquiver.

Sur la plainte de M. Pain, Lémond a été arrêté un peu plus tard, sur la place Sainte-Croix. Après une nuit passée au violon, cet individu a été conduit au parquet du procureur de la République et de là à la maison d'arrêt.

La comète de Brooks Swift est déjà bien visible avec une lunette ou avec un télescope. Les élèves de l'Observatoire populaire, MM. Gaumont, Orléans, Amagnat, ainsi que les personnes présentes à l'Observatoire, l'ont vue dès le 2 mars. Depuis, ils la suivent avec un vif intérêt.

Le 2, elle était près d'Alpha d'Andromède; le 5, elle était déjà entre Delta et Pi, de la même constellation. Elle marche rapidement vers la constellation du Triangle. Elle passera prochainement près d'une nébuleuse. Sa forme est globulaire, sa queue est très-peu allongée.

**BIBLIOGRAPHIE**

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

**Caisse d'Épargne de Saumur.**

Séance du 11 mars 1883.

Versements de 144 déposants (25 nouveaux), 29,080 fr. 17 c.

Remboursements, 20,609 fr. 88 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORROY.

Éditeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**EAUX-BONNES**

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt toutes Pharmacies. Vente annuelle : Un million de bouteilles.

**ALIMENT DES ENFANTS.**

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose, d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le *Racahout* des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (Se défier des contrefaçons.) Dépôts dans chaque ville.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 MARS 1883.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	81 87	81 80	Est	720	725	<b>OBLIGATIONS.</b>			Obligat. foncières 1879 3 %	434	436
4 %	82 50	82 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1690	1600	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502	500	Est	360	360
4 1/2 %	110	110	Midi	1105	1115	— 1865, 4 %	515	520	Midi	259	259
5 %	115 40	115 35	Nord	1850	1860	— 1869, 3 %	401	401	Nord	367	367
Obligations du Trésor	508	508	Orléans	1265	1267 50	— 1871, 3 %	394	393 50	Orléans	365	364 25
Obligations du Trésor nouvelles	508	510	Ouest	795	790	— 1875, 4 %	514	520	Ouest	358	359
Bons de liq. départementaux	517	522	Compagnie parisienne du Gaz	1530	1530	— 1876, 4 %	514	517	Paris-Lyon-Méditerranée	368	367
Banque de France	5400	5400	Canal de Suez	2430	2410	Dép. de la Seine, emprunt 1857	223	224	Paris-Bourbonnais	363	366 75
Comptoir d'escompte	972	975	C. gén. Transatlantique	440	485	Bons de liq. Ville de Paris	524	528	Canal de Suez	365	375
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	1330				Obligations communales 1879	430	435			
Crédit de France	40	15									
Crédit mobilier	385	385									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Service	Arrivée	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
3 heures	8 minutes	du matin, expresse-poste.		Saumur. . . . . (départ)	5 50	9 »	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4 »	5 56	10 51
6 —	45 —	du matin (s'arrête à la Poissonnière)		Chacé-Varrains . . . . .	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	11 21
8 —	56 —	du matin, omnibus-mixte.		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains . . . . . (arrivée)	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	11 21
1 —	25 —	du soir, omnibus-mixte.		Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18		7 30	10 21	12 58	2 40	4 36	6 46	11 21
3 —	32 —	du soir, express.																	
7 —	15 —	du soir, omnibus.																	
10 —	36 —	du soir (s'arrête à Angers).																	

  

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Service	Arrivée	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.		Saumur. . . . . (départ)	5 50	5 5	Niort . . . . . (départ)	5 29	5 40	Montreuil . . . . . (départ)	7 4	3 1	8 29	Poitiers . . . . . (départ)	6 »	12 55	7 10		
8 —	21 —	du matin, omnibus.		Montreuil-Bellay . . . . .	6 21	5 54	Parthenay . . . . .	7 10	7 20	Loudun . . . . .	8 9	2 50	9 30	Neuville . . . . .	6 36	1 30	7 55		
9 —	37 —	du matin, express.		Thouars . . . . .	7 5	7 18	Airvault . . . . .	8 3	8 15	Arçay . . . . .	8 34	3 14	9 50	Mirebeau . . . . .	7 3	1 59	8 25		
12 —	48 —	du soir, omnibus-mixte.		Airvault . . . . .	8 6	8 17	Thouars . . . . .	9 8	9 45	Mirebeau . . . . .	9 26	4 »	10 49	Arçay . . . . .	7 56	2 53	9 28		
4 —	44 —	du soir, express-poste.		Parthenay . . . . .	9 »	9 11	Montreuil-Bellay . . . . .	9 50	10 51	Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17	Loudun . . . . .	8 42	8 17	10 17		
10 —	24 —	du soir, express-poste.		Niort . . . . . (arrivée)	10 41	10 50	Saumur . . . . . (arrivée)	10 21	11 21	Poitiers . . . . . (arrivée)	10 31	4 56	11 51	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 31	3 56	10 48		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE FRÉDÉRIC GRATIEN.**  
Les créanciers de la faillite du sieur Frédéric Gratién, ancien négociant en vins à Saint-Florent, sont invités, conformément à l'article 537 du Code de commerce, à se présenter le vendredi 23 mars 1883, à neuf heures du matin, en la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite et donner leur avis sur l'excusabilité ou la non-excusabilité du failli.  
Le greffier,  
L. BONNEAU.  
(176)

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques, Pour cause de départ, Jeudi 15 mars 1883, à 4 heures après midi, A Saumur, rue Pavée, n° 4, au domicile de M<sup>me</sup> Niepce.

*Il sera vendu :*

Batterie de cuisine, chenets, pelles et pincettes, bouteilles vides et porte-bouteilles fermant à clef ; Pupitre, bureau, bibliothèque, vitrine, chaise en vieux chêne sculpté, plantis, tables à pieds tournés, grande quantité de volumes et divers ustensiles de photographie ; Chaise garnie en velours bleu, chauffeuse, fauteuil, jardinière, piano, divans, tabourets de piano, petite table en bois noir, lampes, pendules, tapis, garnitures de croisée ; Un tableau de Lebrun, aquarelles, et gravure anglaise ; Lit de fer, sommier, matelas, traversins, oreillers, table de nuit, table de toilette, guéridon, chaises, encoignure, petit buffet, étagère et quantité d'autres bons objets. On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.  
Le commissaire-priseur,  
CH. MILLION.  
(167)

Manufacture de Pianos et Orgues 12 Médailles d'honneur.

**LÉPICIER**

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.  
M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

**A VENDRE**

**COUPES DE PRÉS**  
Et Bail à Céder PRÉSENTMENT.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve PICARD, 52, rue du Portail-Louis.

**A CÉDER**

PRÉSENTMENT,  
**MAGASIN DE PARAPLUIES**  
ET MERCERIE.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve PICARD, rue du Portail-Louis, 52. (177)

**ASPERGES**

D'ARGENTEUIL  
Plant de un an et de deux ans  
Graines prises chez un amateur de la localité, sur les plus beaux types.  
S'adresser chez M. GAUCAIN, horticulteur-grainetier, rue du Portail-Louis. (150)

**CHAPELLERIE**

VENTE par suite de cessation de commerce, par le ministère de M<sup>e</sup> BÉDANE, commissaire-priseur, les 19 et 20 mars 1883, rue du Cornet, et impasse des Aix, à Angers : Chapeaux de soie, feutre et laine, chapeaux de paille et jonc, casquettes soie et drap, bérets et diverses fournitures pour chapellerie, outillage de chapelier, rayons, rayonnage, vitrines, comptoir, soubassements, glace, caisses, etc.  
Au comptant, plus cinq pour cent.  
Le Magasin est à louer.

**PORCELAINE, CRISTAUX, BOUTEILLES.**

MAGASIN A CÉDER immédiatement à Angers, pour cause de maladie très grave.  
Conditions exceptionnelles  
S'adresser à M. GUIHAL, expert-comptable, rue Leneveu, 13, Angers. (161)

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

M. BAUDU, marchand tailleur, fait savoir que, pour donner plus d'extension à ses affaires, il s'est adjoint un associé, et va transférer, à la Saint-Jean prochaine, son magasin et ses ateliers,  
Rue d'Orléans, 13.

**PLACIER**

Une Maison de Mercerie de gros demande UN PLACIER.  
S'adresser au bureau du journal.

**M<sup>me</sup> MIGNOT,**

Professeur de piano,  
Se met à la disposition des familles pour donner des répétitions de français avec ses leçons de piano.  
Saumur, Grande-Rue.

Une Maison de commerce demande un **jeune homme** de 14 à 17 ans. Bons renseignements.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un **garçon de Magasin** de 18 à 25 ans.  
S'adresser au bureau du journal.

UNE **DAME** demande un emploi de **comptable** dans une maison de commerce.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>me</sup> LORRAIN, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une **bonne apprêteuse** pour les Modes.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

M<sup>e</sup> LE RAY, avoué à Saumur, demande de suite un **petit clerc**, sachant bien écrire.

UN **JARDINIER**, muni de bons certificats, demande une place dans une maison bourgeoise.  
S'adresser au bureau du journal.

**COURS PRATIQUE DE COMPTABILITÉ**

Par R. DÉTRICHÉ, Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, officier de l'Instruction publique.  
TENUE DES LIVRES COMMERCIALE ET AGRICOLE  
**PARTIE SIMPLE**  
7<sup>e</sup> édition  
(Chaque édition tirée à 15,000)

**TENUE DES LIVRES**

En partie double 4<sup>e</sup> édition  
Augmentée d'une méthode simplifiée pour le calcul des comptes courants, portant intérêts.  
En vente : Chez tous les libraires du département ; A Paris, librairie classique Ch. FOURAULT, rue Saint-André-des-Arts, 7. (11)

**Café BARLERIN** hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gasalgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.  
Se vend en boîtes de 1 kilogramme pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

**LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE**

du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.  
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.  
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicerie, rue d'Orléans. (450)



**POMMADE BERTINOT**

pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.  
Chez M. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

LIBRAIRIE ABEL PILON

**A. LE VASSEUR, SEUR**

33 - Rue de Fleurus - 33

P A R I S

Fr. par par mois

par par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE — GRAVURES — MUSIQUE

Saumur, imprimerie de P. GODDET.